

INTRODUCTION

Cette méthode s'adresse aux enseignant(e)s de grande section de maternelle. Elle est composée d'un livre du maître et d'un fichier d'exercices imprimable.

- **Le livre du maître** expose la progression à suivre ainsi que le contenu et le déroulement des séances. Il propose, à travers de multiples activités interactives vivantes et progressives, d'enseigner les rudiments de la lecture grâce à l'apprentissage du principe alphabétique. Pour ce faire, il s'appuie sur l'apprentissage systématique du codage et du décodage des éléments sonores de la langue.

- **Le fichier d'exercices** comporte de nombreux exercices écrits qui ont pour objectif de renforcer et d'évaluer les connaissances acquises. Ceux-ci sont répartis en sept thèmes, qui suivent la progression de la méthode. Chaque fiche d'exercices est identifiable grâce à une lettre et un code couleur qui reprend celui du livre du maître.

En première partie, le fichier propose une progression en graphisme préparatoire à l'écriture.

Les fiches sont réparties en deux catégories :

- des **activités dirigées** faites sous la conduite de l'enseignant(e) ;
- des **activités autonomes**.

Le fichier suit une progression rigoureuse en écriture. Dès que l'étude systématique des lettres de l'alphabet est entamée, **il est impératif que la progression en écriture et la progression en lecture se fassent de façon simultanée**. Chaque lettre doit pouvoir être reconnue visuellement et auditivement, prononcée correctement mais également écrite. La multiplication des "entrées" sensorielles va conduire l'enfant à une véritable intimité avec les lettres. La pratique conjointe de l'écriture joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture car elle ancre la mémorisation par un acte moteur et une trace concrète.

L'objectif n'est pas de proposer un apprentissage prématuré à des enfants qui ont, dans cette section, des degrés de maturité intellectuelle et psychologique très variables. Le pari est d'amener chaque élève au meilleur de ses possibilités et ce quelles que soient ses aptitudes de départ. Il faut pour cela proposer à tous, une pédagogie adaptée, vivante et progressive. Cette règle doit bien évidemment être respectée dans la progression annuelle mais également dans le déroulement de chaque leçon. En procédant de cette manière, chaque enfant peut, en fonction de ses capacités, tirer profit des activités proposées. Les enfants de cet âge adorent apprendre ; **on peut s'appuyer sur cette envie pour les faire entrer avec bonheur dans le savoir**.

Cette méthode, composée de jeux et d'exercices interactifs, propose aux enseignant(e)s de nombreuses pistes de travail. Les maîtres spécialisés peuvent également l'utiliser dans un projet de prévention ou de remédiation.

Le nombre de séances autour d'un thème n'est pas spécifié. Les activités s'enchaînent de façon logique. Pour que ce travail porte ses fruits, il est souhaitable que la progression soit scrupuleusement respectée (voir le tableau : progression annuelle).

Pendant les leçons, l'exigence de **qualité du langage** est de tous les instants. Pour favoriser la mémorisation, la répétition est utilisée sans modération. **La démarche pédagogique utilisée s'appuie sur la transmission des connaissances**. L'apprentissage se veut **précis, logique, progressif, cohérent, explicite et structurant** ; il s'échafaude de semaine en semaine par strates successives.

Le but de cet ouvrage est d'amorcer l'apprentissage de la lecture par la voie alphabétique. On n'y trouvera donc aucun exercice de reconnaissance globale de mots ou de phrases ni de plongée prématurée dans l'écrit.

Les avertissements et conseils destinés au maître apparaissent sur fond jaune.

Les notions et les petites synthèses destinées à être retenues par les enfants apparaissent sur fond turquoise.

Cette méthode propose un enseignement ...

Alphabétique :
qui s'appuie sur le codage et le décodage des sons de la langue parlée.

Progressif :
qui se fait graduellement, de manière continue.

Explicite :
dont les notions sont exprimées de manière directe, d'une façon claire et précise.

Structuré :
qui donne de la cohérence aux apprentissages en organisant et en reliant les connaissances entre elles.

Les grandes étapes de la méthode

I - Se repérer dans l'espace et le temps

Avant d'entamer tout travail sur la phrase et les lettres, il faut avoir développé un certain nombre de compétences préalables. L'apprentissage de la langue écrite demande à l'enfant des aptitudes de traitement séquentiel. Celui-ci doit apprendre à maîtriser les termes "avant" et "après", "juste avant" et "juste après", "premier" et "dernier". Il doit comprendre que ces informations peuvent s'exprimer sur le plan auditif et sur le plan spatial. Il doit également, en établissant une correspondance entre la "chaîne parlée" ce qui est dit, et la "chaîne écrite" ce qui est écrit, apprendre à jongler aisément entre ces deux plans. Pendant cette première étape, le travail écrit consistera à effectuer les exercices de graphisme préparatoires à l'écriture.

II - La phrase et les mots

Les activités proposées dans ce chapitre sont principalement orales. Dans les parties qui utilisent un support visuel, la représentation des mots de la phrase est symbolique : pictogrammes puis étiquettes cartonnées blanches. Les mots écrits ne sont introduits que lorsque les enfants ont les connaissances nécessaires pour les lire et les écrire.

Les séances de ce chapitre ont pour objectif d'améliorer la qualité du langage en s'appuyant sur des activités relatives à son organisation. Elles permettent aux enfants de développer un regard critique sur la structure des énoncés qui leur sont proposés ainsi que sur leur propre langage. On propose un travail d'analyse de l'oral (conscience syntaxique) qui amène les enfants à comprendre que l'écrit est la transcription de la parole ou de la pensée.

En partant de la représentation de la "chaîne parlée", l'objectif affiché est de définir les notions de phrase et de mot.

Un entraînement spécifique qui s'appuie sur les compétences développées dans la première partie vient clore ce chapitre.

- compter le nombre de mots d'une phrase.
- identifier un mot en fonction de son rang dans la phrase.
- identifier une phrase en fonction du nombre de mots qui la composent.

III - Les syllabes

Ce chapitre a pour objectif de développer la perception auditive des syllabes. Celles-ci sont mises en évidence par la prise de conscience de l'articulation des mots. Afin de mettre en évidence les dernières consonnes de certains mots, le découpage syllabique est fait en tenant compte des "e muets" (ex : trois syllabes dans le mot "pirate" : pi - ra - te). Cette décomposition maximale des mots apporte une aide précieuse lors du passage à l'écrit.

Les activités proposées dans cette partie entraîneront les enfants à :

- compter le nombre de syllabes des mots.

- rythmer la succession des syllabes
- classer les mots en fonction de leur nombre de syllabes
- repérer une syllabe dans un mot.
- repérer une syllabe en fonction de son rang dans le mot.
- trouver un mot dont les syllabes sont proposées dans le désordre.

IV - Les voyelles

Dans le système alphabétique, les unités de langage sont **les phonèmes** représentés à l'écrit par les graphèmes (lettres ou groupes de lettres). L'enfant doit non seulement distinguer les sons les uns des autres (**phonologie**) mais il doit également apprendre à faire correspondre chaque phonème au graphème qui lui est associé.

Parmi les phonèmes qui composent notre langue, ceux qui sont les mieux perçus par l'oreille sont **les voyelles**. C'est pourquoi, **dans un souci de progressivité**, ce sont les premières lettres étudiées. Pour favoriser la mémorisation, les activités d'écriture doivent suivre une progression parallèle.

Toujours avec la volonté de respecter une progression naturelle, les exercices de reconnaissance auditive se feront en trois étapes : perception au début du mot, perception à la fin du mot et enfin perception dans l'ensemble du mot avec le respect de la notion d'ordre. Les voyelles étudiées sont **A – I – O – U – É – E**. La lettre **E**, souvent muette ou peu sonore dans les syllabes orales ne fait pas l'objet d'une étude aussi systématique que les autres. Elle prendra toute son importance dans le chapitre consacré à l'étude des syllabes écrites. Le **Y**, phonétiquement semblable au **I**, ne sera pas étudié.

Après des exercices de graphisme préparatoires, les enfants doivent être entraînés à écrire les voyelles (voir fichier).

V - Les consonnes

Comme pour les voyelles, les enfants sont entraînés à percevoir les consonnes grâce à l'analyse phonologique. La mise en évidence des phonèmes étudiés se fait par substitution de la première consonne des mots proposés. Les lettres sont ensuite reconnues visuellement puis écrites. Comme pour les voyelles, la détermination de l'ordre des consonnes dans les mots se fait en plusieurs étapes.

La distinction entre le nom et le son des lettres fait l'objet d'un travail systématique de mémorisation avec en appui la méthode gestuelle “ Borel-Maisonny ”.

Cette cinquième partie propose de nombreux exercices de tri, de choix et de classement.

Les consonnes et phonèmes étudiés sont dans l'ordre :

R – M – B – S – L – P – V – T – D – C – N – CH et **F**, cette liste représente un maximum qu'il n'est pas nécessaire d'atteindre.

VI - Écrire et lire les syllabes et les mots

Les connaissances acquises dans les chapitres précédents ainsi que la connaissance du code alphabétique permettent aux enfants de lire sans difficulté les familles de syllabes simples.

Exemple : Famille du R qui fait rrr : ra – ri – ro – ru – ré – re.

Pour renforcer tous ces acquis, l'apprentissage de l'écriture doit suivre une progression parallèle. Ces syllabes peuvent donc être écrites et lues. De nombreuses activités de reconnaissance auditive et visuelle sont proposées aux enfants. Des mots simples composés de syllabes connues sont analysés auditivement, écrits puis lus.

VII - Les premières lectures

En fin d'année scolaire les enfants peuvent écrire puis lire des dizaines de mots composés de syllabes simples. Ils peuvent également lire de courtes histoires. Ils connaissent de nombreuses notions ainsi que le vocabulaire de base relatif au langage oral et écrit : phrase, mot, syllabe, lettre, voyelle, consonne. Au début du cours préparatoire, l'enseignant(e) qui utilise une méthode alphabétique peut rapidement proposer des textes riches et variés en s'appuyant sur les connaissances acquises en grande section de maternelle.

Progression annuelle

